



COMMUNE DE LÉPIN-LE-LAC

PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIÉE n°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

 Du 27.10.2025 au 28.11.2025

 En mairie de Lépin-le-Lac

 Aux horaires d'ouverture habituels : Lundi de 13h30 à 17h30, Mardi et Vendredi de 9h00 à 12h30

OBJET DE LA MODIFICATION :

La présente procédure de modification simplifiée porte sur l'ajustement de l'OAP centre gare visant à rendre réalisable des créations de logements.

DOCUMENTS CONSULTABLES en mairie et sur le site Internet de la commune : lepinlelac.fr

- Le projet de modification du PLU
- L'exposé des motifs
- Les avis des personnes publiques associées (le cas échéant)

PARTICIPATION DU PUBLIC

Le public peut formuler ses observations :

 Sur le registre mis à disposition en Mairie

 Par courriel à : **mairie.lepinlelac@wanadoo.fr**

 À l'issue de la mise à disposition, le Conseil Municipal se prononcera sur l'approbation de la modification simplifiée du PLU.